
CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

Vingt-huitième session du Comité de pilotage

28-29 mai 2013, Parlement européen, Bruxelles

DECLARATION

En tant que membres du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC, nous adressons nos sincères félicitations à M. Roberto Azevêdo pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMC. Une OMC forte passe par le maintien d'un leadership efficace. Nous espérons que le nouveau Directeur général relancera les négociations commerciales multilatérales, fera aboutir le Cycle de Doha et renforcera la coopération avec les organisations internationales chargées de définir les normes sociales et environnementales.

Nous saisissons cette occasion pour remercier le Directeur général sortant, M. Pascal Lamy. Les parlementaires apprécient vivement son soutien au principe d'une dimension parlementaire active et significative à l'OMC. Le fait que les deux dernières sessions de la Conférence parlementaire sur l'OMC ont eu lieu dans les locaux de l'OMC en dit long sur son attachement à cet objectif.

Nous sommes convaincus que, à ce stade, rien n'est plus important que d'assurer le succès de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Bali. Nous invitons les négociateurs à intensifier leur travail sur tous les fronts. Une issue positive de la Conférence de Bali non seulement enverrait un message important à l'économie mondiale, toujours aux prises avec les répercussions de la crise mondiale, mais réaffirmerait en outre l'intérêt du multilatéralisme. Inversement, l'impossibilité de parvenir à un accord sur l'ensemble des questions en discussion, dont la portée est pourtant limitée, pourrait bien se traduire par la suspension sine die du Programme de Doha pour le développement.

Conformément au volet développement du Cycle de Doha, il faudra faire des progrès équilibrés sur tous les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence de Bali, dont la facilitation du commerce, l'agriculture, la sécurité alimentaire et les problèmes propres aux PMA. Cela étant dit, nous saluons les progrès importants accomplis récemment dans les négociations sur la facilitation des échanges et nous engageons les Membres de l'OMC à redoubler d'efforts dans ce sens, en accordant une attention particulière aux besoins des petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux travailleurs indépendants. Les obstacles non tarifaires devraient être harmonisés et les procédures administratives coûteuses être dématérialisées. Il faut impérativement que les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, bénéficient d'un niveau adéquat d'assistance technique et d'appui au renforcement de leurs capacités. A cet égard, nous soulignons l'importance du quatrième examen global de l'Aide pour le commerce parce qu'il est une opportunité pour recentrer cette aide sur les pays qui restent marginalisés dans le système commercial mondial. Un accord à Bali apporterait des avantages économiques substantiels à tous les Membres de l'OMC et marquerait une victoire importante pour le système commercial multilatéral.

Face aux préoccupations croissantes que suscite la détérioration de la situation de l'emploi et de la justice sociale en ces temps de crise, nous réaffirmons notre foi en la nécessité d'une forte

dimension parlementaire de l'OMC comme moyen de prévenir l'érosion du soutien public à un commerce ouvert. Nous appelons les gouvernements à conduire des politiques nationales et internationales cohérentes visant à lutter contre le chômage et à réduire les inégalités sociales.

Au lieu de mettre en concurrence les niveaux et les éléments multilatéraux, plurilatéraux, régionaux et bilatéraux du système commercial international, il faut veiller à leur cohérence fondamentale et à leur conformité aux règles de l'OMC.

Nous appelons l'attention des négociateurs sur la situation particulière des petits Membres non industrialisés de l'OMC ayant une frontière commune avec des pays qui ne font pas partie de l'OMC. L'inflation des coûts énergétiques, les pratiques d'emploi déloyales, les règles environnementales et les restrictions aux frontières engendrent des problèmes de compétitivité pour ces Membres de l'OMC et appellent des mesures ciblées d'assistance technique.

Nous prenons acte du rapport récent du Groupe de réflexion de haut niveau sur l'avenir du commerce qui, à nos yeux, apporte une contribution utile au processus de réflexion sur le futur agenda de l'OMC. Face à une économie mondiale en profonde mutation, l'OMC doit de toute urgence réajuster ses priorités et ses méthodes de travail afin de renforcer son rôle d'organisation au service du développement durable, de la création d'emplois et de la lutte contre la pauvreté.